

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)

LA LETTRE PRO

L'ACTU SANTÉ POUR LES PROS DE CENTRE-VAL DE LOIRE



N°53 - du 20 décembre 2024



ÉDITO

Gérard Raymond

Président de France
Assos Santé

Rien pour nous sans nous !

La démocratie en santé a beaucoup progressé depuis vingt ans, avec la légitimation de France Assos Santé, une union créée par le législateur qui regroupe actuellement plus de cent associations d'usagers de la santé. Cependant, elle doit évoluer en tenant compte des transformations structurelles et culturelles de notre société. Les instances participatives de la démocratie en santé doivent être dotées de voix délibératives pour véritablement peser dans la décision en santé, que ce soit pour élaborer ou évaluer des politiques publiques, des organisations ou des pratiques. Le « rien pour nous sans nous » passera nécessairement par une augmentation des lieux de débat démocratique dans les territoires, au plus près des citoyens. Le rôle et les missions des CTS devront être renforcés. La participation des usagers dans le secteur ambulatoire aussi, notamment dans les CPTS et dans les MSP.

Les représentants des usagers seront les premiers acteurs de la transformation. Ils ont des droits, mais ils ont également des devoirs, dont celui de recruter de nouveaux adhérents ou de s'ouvrir vers de nouveaux horizons, comme des associations sociales ou caritatives, ne serait-ce que pour diversifier les profils. La formation des usagers doit aussi être renforcée. A plus large échelle, le milieu associatif doit faire son introspection. Chaque structure doit interroger son propre modèle démocratique, autrement dit sa gouvernance, son fonctionnement ou son circuit de décision. La prise en compte des évolutions sociétales sera indispensable pour mieux répondre aux besoins des communautés représentées.

SOMMAIRE

L'ENTRETIEN

EN BREF

DE LA SEMAINE

Olivier Servaire-Lorenzet, président de la CRSA Centre-Val de Loire et directeur du CH de Blois

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Loiret : les urgences du CH de Montargis dotées de nouveaux locaux

CTS : les cœurs battants de la démocratie en santé sanitaire

Indre-et-Loire : le CTR de Malvau sera provisoirement hébergé à Montlouis

ACCES-CVL : un tiers- lieu régional pour tester des solutions numériques innovantes

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

207 millions d'euros : c'est le montant dépensé par l'ARS dans le cadre du Fonds d'intervention régional

LA MÉTÉO SANITAIRE

Alerte au chikungunya à la Réunion

Gestion des épisodes de gastro-entérites aiguës en établissements

La grippe progresse en France...

Vigilance autour de la consommation de PTC

VOEUX DE LA DG ARS

Inscrivez-vous maintenant !

Loiret : « Un Chez Soi d'Abord » s'implante à Orléans

Vendôme : le projet de site unique devient réalité

Monoxyde de carbone : l'ARS rappelle les dangers

Loir-et-Cher : un centre de santé a ouvert dans l'EHPAD de Bracieux

L'ARS solidaire de Mayotte

EN PRATIQUE

Du nouveau sur le recours à l'hébergement temporaire

APPELS À PROJETS

AU PROGRAMME

Une expo-photo « Danse avec Alzheimer » à Vineuil

L'ETP sur le trouble du spectre de l'autisme

Une journée d'étude sur la mort en institution à Orléans

Une journée sur les sujets âgés à Tours

Un webinaire sur rythmes circadiens et obésité

Une conférence sur les perturbateurs endocriniens à Tours

LE COIN RH

Philippe Dolivet, élu président du CTS du Cher

Un aide-soignant de Châteauroux à l'Élysée

La lettre Pro vous souhaite de joyeuses fêtes et vous donne rendez-vous le 10 janvier 2025

**L'ENTRETIEN
DE LA SEMAINE**

**Olivier
Servaire-Lorenzet**



Président de la CRSA
Centre-Val de Loire et directeur du
CH de Blois

« Une région pilote et avant-gardiste ! »

Récemment nommé directeur général du CH départemental de Vendée, à La Roche-sur-Yon, Olivier Servaire-Lorenzet quittera prochainement ses fonctions. Dans une interview bilan, il revient notamment sur les principales réalisations de la CRSA. Il évoque également les voies de progrès de la démocratie en santé en région.

Votre mandat touche à sa fin. Quel bilan faites-vous de votre action à la tête de la CRSA du Centre-Val de Loire ?

Le bilan est forcément partiel, car je suis contraint de quitter mes fonctions avant la fin de mon mandat, règles de mobilité dans la fonction publique obligent. Outre de belles rencontres sur le plan humain, je retiendrais néanmoins la richesse et la diversité de notre écosystème, mais aussi la dynamique et la résilience de ces différents acteurs, résolument tournés vers l'intérêt général. La CRSA peut être fière de ses représentants. Portée par une équipe engagée, notre action collective a permis de nombreuses avancées dans le champ de la démocratie sanitaire. Nous tenons le cap que nous nous sommes fixés, notamment dans le cadre de notre feuille de route. Tout n'est pas parfait, c'est certain, mais nous avançons dans la bonne direction. Nous sommes une instance indépendante, qui doit le rester, ce que comprend très bien notre ARS. Ce n'est pas le cas dans toutes les régions du pays...

Quelles sont les réalisations dont vous êtes le plus fier ?

Je me suis toujours beaucoup impliqué dans les instances de démocratie sanitaire, que ce soit au sein de la CRSA ou du Conseil territorial de santé (CTS). Ma ligne directrice a toujours été claire : penser les initiatives et les réalisations dans le seul intérêt de nos usagers et de nos professionnels de santé. Avec le bureau et l'assemblée générale de la CRSA, nous avons élaboré une feuille de route qui définissait huit grandes priorités, dont la santé mentale, bien avant que le sujet ne devienne une Grande Cause nationale ; nous avons notamment organisé des Etats Généraux il y a une dizaine de jours. Au-delà des grandes déclarations de droit, nous avons porté de nombreux projets innovants pour améliorer le quotidien et l'accès aux soins des personnes en situation de handicap. Les personnes âgées ont également mobilisé toute notre attention,

notamment dans le cadre du PRIAC, avec un accent particulier sur les conditions d'accueil et de traitement des résidents dans les Ehpad. La CRSA est désormais connue pour la richesse, la diversité et l'authenticité de ses réflexions, de ses propositions et de ses actions.

Quelles sont les voies de progrès souhaitables ?

La CSRA devrait avoir une voix délibérative dans les instances de décision pour peser de tout son poids dans l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques de santé. Elle devrait par ailleurs être dotée du statut de personnalité morale, ce qui permettrait de renforcer sa reconnaissance et son indépendance, notamment vis-à-vis des autorités de tutelle, mais aussi de pouvoir contractualiser avec les collectivités locales et de disposer de budgets pour organiser des actions concrètes. Dans le même ordre d'idée, le rôle et les missions des CTS devraient également être renforcées. Lieux de débats démocratiques, ces structures de proximité doivent être davantage mobilisées et impliquées dans l'amélioration de l'offre de santé dans chacun des départements de la région. Parmi d'autres évolutions, elles auront besoin de moyens supplémentaires pour animer les territoires. La loi Valletoux trace de nouvelles perspectives en la matière. Il faut poursuivre dans cette voie

« La CSRA devrait avoir une voix délibérative dans les instances de décision »

Quelles sont vos recommandations pour améliorer la démocratie sanitaire en région ?

La décentralisation de notre organisation sanitaire sera un enjeu majeur. Il faut impérativement favoriser la collaboration entre l'Etat, les collectivités locales et les représentants des usagers pour co-construire le système de santé. Il convient également de mieux informer les usagers, mais aussi de mieux former leurs représentants ne serait-ce que pour comprendre les enjeux et participer de manière éclairée aux décisions. La CRSA plaide notamment le développement du statut de patient partenaire, qui doit disposer de compétences et de prérogatives renforcées, notamment dans les domaines stratégiques de la recherche et de l'enseignement. Une école dédiée sera prochainement ouverte à Blois. Le Centre-Val de Loire sera une région pilote et avant-gardiste dans ce domaine. La confiance et la responsabilisation seront les deux maîtres-mots de la transformation.

Un(e) nouveau(elle) président(e) le 28 janvier 2025

A la suite du départ, le 6 janvier prochain, du président de la CRSA, Olivier Servaire-Lorenzet, l'instance régionale élira son prochain président en assemblée plénière le 28 janvier 2025. Le mandat s'étendra jusqu'au 21 octobre 2026. Seules les personnes déjà membres titulaires de la CRSA peuvent présenter leur candidature. Les candidats remettront ainsi leur profession de foi, qui sera mise à disposition des membres en amont du vote. En attendant, Dominique Beauchamp, présidente de la Commission spécialisée des droits des usagers, assurera l'intérim à partir du 6 janvier.

VŒUX DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ARS CENTRE-VAL DE LOIRE



Vœux de la DG ARS le 9 janvier 2025 : abonnés de la Lettre Pro, inscrivez-vous maintenant !

Vous êtes de plus en plus nombreux à lire la Lettre Pro et nous en sommes ravis !

Pour vous remercier et faire plus ample connaissance, nous vous proposons de participer à la soirée des vœux de la Directrice générale de l'ARS qui se tiendra le jeudi 9 janvier à Orléans, de 18h30 à 20h30. Tous nos abonnés et lecteurs pourront s'inscrire : quelle que soit votre activité, votre profession, votre responsabilité dans le système de santé vous êtes le / la bienvenue ! Inscription obligatoire, dans la limite des places disponibles. Aucune invitation ne sera diffusée par mail ni par courrier aux acteurs du système de santé, inscription exclusivement via la Lettre.

[Pour s'inscrire, c'est ici.](#)

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Loiret : les urgences du CH de Montargis dotées de nouveaux locaux



18 box, 4 salles de déchocage, un scanner et aussi une maison médicale de garde, le tout

Indre-et-Loire : le CTR de Malvau déménage provisoirement à Montlouis



Dans le cadre d'importants travaux visant à moderniser son site historique d'Amboise, le Centre Malvau sera provisoirement relocalisé à l'EHPAD La Bourdaisière à Montlouis-sur-

flambant neuf... Les nouvelles urgences du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM) ont été inaugurées, vendredi 13 décembre 2024, en présence de Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire, Jean-Luc Davigo, directeur du CHAM et de l'ancien député-maire de Montargis Jean-Pierre Door. Le service des urgences a en effet été agrandi pour répondre à une fréquentation croissante des patients, avec 65 000 passages annuels contre 15 000 à son ouverture en 1989. Cette extension, qui comprend à la fois les urgences et les blocs opératoires et obstétricaux, a nécessité quatre ans de travaux et représenté un investissement total de 22 millions d'euros, dont 7 millions d'euros financés par l'ARS Centre-Val de Loire. Les nouvelles urgences, d'une superficie de 2 300 m² (50 % d'espace supplémentaire), offrent des conditions d'accueil et de soins optimales. « L'aménagement des nouvelles Urgences a été pensé dans une logique de marche en avant, explique-t-on au CHAM. Elle consiste à organiser les différents flux de patients et les étapes de soins de manière à éviter les croisements. » Le CHAM s'est doté d'un scanner dédié aux urgences, il permet d'améliorer le diagnostic rapide, de réduire les délais d'attente, et de séparer les flux d'exams urgents des examens programmés. Le bloc opératoire comprend désormais 6 salles d'opération dernier cri, dont certaines spécialement conçues pour les interventions orthopédiques et les césariennes d'urgence. « Avec ces nouvelles urgences, nous franchissons une belle étape pour l'accès et la qualité des soins et pour les conditions d'exercice des équipes », s'est réjouie Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire.

CTS : les cœurs battants de la démocratie en santé

Loire dès janvier prochain. Ces travaux permettront la construction d'un Centre Thérapeutique Résidentiel (CTR) et d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS). Le projet marque une évolution majeure pour le Centre Malvau, établissement de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) de 62 lits spécialisé en addictologie, actif à Amboise depuis 1962. Conformément au Projet Régional de Santé, le centre devient un CTR et un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Le futur complexe comprendra :
25 places d'hébergement pour le CTR.
6 places de Centre d'Accueil d'Urgence et de Transition (CAUT).
Une MAS destinée aux troubles psychiques liés aux addictions.
« Le CTR aura pour mission d'accueillir, informer et accompagner les personnes dépendantes à l'alcool, au tabac, aux drogues, ou au jeu. Ces personnes, sevrées ou stabilisées, pourront préparer leur réinsertion sociale, professionnelle et résidentielle », explique Alexandra Boyer, directrice générale de L'Élan Retrouvé, gestionnaire du CTR Malvau. Les patients, orientés par des établissements SSR, des CSAPA ou des médecins libéraux, pourront séjourner au CTR pour une durée de trois mois, renouvelable dans la limite d'un an. Le CTR, doté d'un budget annuel de 1,43 million d'euros, mobilise une équipe pluridisciplinaire de 14 professionnels (médecin, psychologue, assistant social, infirmières, éducateurs spécialisés).
Dès janvier, le CTR Malvau accueillera les patients à l'adresse suivante : 111, rue Gabriel d'Estrées, Montlouis-sur-Loire.
Téléphone : 02 47 57 21 92. Mail : ctr@elan-retrouve.org. Cette relocalisation temporaire marque une étape importante dans la transformation du Centre Malvau, qui renforce son engagement au service des patients souffrant d'addictions.

ACCES-CVL : un tiers lieu régional pour tester des solutions



Le CTS d'Eure-et-Loir, a réuni une cinquantaine de personnes à Chartres. Instances de démocratie en santé, deux conseils territoriaux de santé (CTS) de Centre-Val de Loire se sont réunis ces derniers jours dans un format élargi en intégrant les membres du « Conseil National de la Refondation en Santé ». L'occasion de débattre sur deux grands sujets de société. En Indre-et-Loire, le CTS s'est tenu le 10 décembre dans l'amphi de la maison des sports à Tours, et a abordé le thème de la fin de vie. « Nous avons souhaité aborder cette thématique auprès d'un large public, explique Pascal Oréal, président du CTS 37. Nous avons fait le point sur la loi Leonetti et sur le projet de loi Falorni » (qui reprend les grandes lignes du projet de loi gouvernemental inachevé du fait de la dissolution, ndlr). Sont intervenus un juriste, des médecins et des usagers dont l'Association pour le droit à mourir dans la dignité (ADMD), fervent défenseur d'une aide médicale à mourir. « Les débats se sont très bien passés et chacun a pu défendre ses positions », souligne Pascal Oréal. Jeudi 12 décembre, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Chartres, le CTS d'Eure-et-Loir avait choisi de se confronter au thème des violences dans le système de santé. Un sujet d'actualité puisque le nombre d'actes de violence envers les médecins a augmenté de 27 % en France entre 2022 et 2023, selon les derniers résultats de l'observatoire annuel de la sécurité des médecins de l'Ordre (1 581 signalements enregistrés). Deux ateliers ont été organisés sur les violences envers les professionnels de santé et sur celles commises par les soignants envers les usagers. Les échanges ont permis de montrer que les difficultés d'accès aux soins,

numériques innovantes



Le projet ACCES-CVL, porté par le CHRU de Tours, fait partie des 11 nouveaux tiers lieux d'expérimentation en santé, lauréats d'un appel à projets du ministère de la Santé, dont la liste a été dévoilée le 3 décembre. L'expérimentation des tiers lieux – 37 France entière – est destinée à faire émerger une centaine de solutions numériques innovantes à l'horizon 2027. Doté d'un budget de près de deux millions d'euros, ACCES-CVL est un consortium fédérant autour du CHRU de Tours, l'Université de Tours, VYV3 Centre-Val de Loire, le CHU et l'Université d'Orléans, Atlanpole Biothérapies, Healthcare Loire Valley et l'ARS Centre-Val de Loire. ACCES-CVL vise à Améliorer la Coordination des soins et la Communication En Santé en Centre-Val de Loire. L'unique tiers-lieu régional ambitionne de favoriser les collaborations en Centre-Val de Loire autour d'un guichet unique d'expérimentation de solutions numériques. Celles-ci auront pour but de réduire les troubles de la communication et améliorer la coordination des parcours de soin des personnes, à l'hôpital, en établissement médico-social et à domicile. « Nous allons lancer deux projets pilotes, financés par l'argent public », explique Frédéric Ossant, coordinateur de l'innovation au CHRU de Tours. Le premier, BBalance (Mateo), est une balance connectée qui permet de suivre l'évolution du poids des personnes âgées en Ehpad et de réaliser des tests d'équilibre afin d'anticiper la dénutrition et le risque de chutes. Le second projet « Communication désempêchée » veut aider des patients avec un lourd handicap

et certains longs délais de rendez-vous, dans un contexte de difficultés démographiques, pouvaient entraîner des tensions. Les formations à destination des professionnels de santé pour mieux accueillir tous les publics ou l'évolution du management au sein des structures de santé sont deux pistes qui seront étudiées lors du CST au niveau régional, a indiqué la présidente du CTS d'Eure-et-Loir Martine Vandermeersch, citée dans L'Echo Républicain.

moteur ou incapables de s'exprimer ni de bouger les doigts, de communiquer via un système de eye-tracking, le regard, capté sur un écran, pouvant être retranscrit en texte. Indépendamment de ces deux projets, le tiers lieu propose une gamme de services pour aider des porteurs de projet à expérimenter leurs solutions, à les évaluer en vie réelle et à se développer économiquement. « Être lauréat permet de fédérer des acteurs essentiels de l'innovation en santé sur le territoire et de mener des projets collaboratifs qui rassemblent des compétences multiples pour tester des solutions numériques innovantes », analyse Frédéric Ossant.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

207 millions d'euros

C'est le montant qui aura été dépensé par l'ARS en 2024 pour soutenir les acteurs de la région, mais aussi accompagner les transformations, les établissements en difficulté et préparer l'avenir avec les projets innovants et les aides à l'investissement notamment, dans le cadre du Fonds d'intervention régional. (FIR). A ce stade, l'absence de projet de loi de financement de la Sécurité Sociale ne permet pas de connaître le niveau de ce que sera le FIR en 2025.



LA MÉTÉO SANITAIRE



Alerte au chikungunya à la Réunion

Depuis le 23 août 2024, 32 cas autochtones ont été signalés sur l'île de la Réunion. Trois foyers sont actuellement actifs, un dans l'Ouest de l'île et deux au Sud. Néanmoins, la dispersion géographique des cas se poursuit dans un contexte d'accélération de la dynamique de transmission. Dans un contexte où en cette fin d'année l'afflux de voyageurs en provenance de métropole va s'intensifier, nous nous devons d'agir à la fois en prévention ([Vous partez dans une région où des cas de Chikungunya, Dengue ou Zika ont été signalés](#)) et en réaction dans le cas où une personne de retour de séjour à la Réunion présenterait des symptômes évocateurs. ([Le chikungunya - Santé publique France](#)).

Gestion des épisodes de gastro-entérites aiguës en établissements

En cette période de fin d'année, les signalements pour des cas groupés de gastro-entérites aiguës repartent à la hausse. Actions de prévention avec un renforcement des mesures d'hygiène, conduite à tenir en cas de survenue en établissements et modalités de déclaration à l'ARS sont précisés sur cette page : [Épisode de cas groupés d'infection respiratoire aiguë \(IRA\) et de Gastro-entérite aiguë \(GEA\) en ESMS | Agence régionale de santé Centre-Val de Loire](#)

La grippe progresse en France...

... et le Centre-Val de Loire est entrée en phase épidémie en semaine 50. « L'activité chez les moins de 2 ans était en augmentation aux urgences hospitalières et stable à SOS Médecins. En médecine de ville pour tous âges, les données du réseau Sentinelles montrent une augmentation des indicateurs », observe Santé publique France. Dans le même temps, le nombre de passages aux urgences hospitalières pour bronchiolite est en hausse pour les moins de 1 an et stable pour les moins de deux ans.

Vigilance autour de la consommation de PTC ("Pète ton Crâne") ou Buddha Blue (cannabis de synthèse)

Le ministère de la Santé alerte sur des cas d'intoxication, avec complications graves, survenus auprès de mineurs, lycéens essentiellement, à la suite de la consommation de cette substance via vapotage. Des dizaines de situations ont été remontées en 2024 via les centres antipoison. Plus récemment, un cas est survenu dans le cadre d'un "défi" entre lycéens qui aurait mal tourné. Face à cette situation qui touche également la région Centre -Val de Loire, notre vigilance est appelée et il est demandé de faire remonter en provenance des établissements (médecine scolaire, urgences, ...) tout cas survenu (transmission attendue au Point Focal Régional :

ars45-alerte@ars.sante.fr

Consultez le [bulletin régional](#) de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à ars45-alerte@ars.sante.fr

EN BREF

Loiret : « Un Chez Soi d'Abord » s'implante à Orléans

Monoxyde de carbone : l'ARS rappelle les dangers



Le **16 décembre**, le nouvel établissement « Un Chez Soi d'Abord Loiret » a été inauguré à Orléans. Porté par deux associations (l'Apleat-Acep et l'Aidaphi) et un établissement, l'EPSM Georges Daumezon, ce projet vise à permettre à des personnes majeures sans-abri et souffrant de pathologies mentales sévères d'intégrer un logement en intermédiation locative. L'idée est de les aider à se rétablir, à se réintégrer dans la société et à trouver un hébergement autonome à l'issue de leur accompagnement par une équipe pluridisciplinaire composée de travailleurs sociaux, médecins, psychologue, infirmiers et médiateurs de santé. Les ACT s'appuient sur une double coordination, médicale devant permettre l'accès aux soins et l'observance des traitements, mais aussi sociale pour faciliter l'insertion : grâce à l'ouverture de droits sociaux, la recherche d'un logement et l'aide au retour à l'emploi dès lors que cela est possible. A terme, ce sont 55 places d'Appartements de Coordination Thérapeutique qui seront ouvertes dans le département du Loiret dans le cadre de « Un Chez Soi d'Abord ». Une permanence téléphonique est joignable 24h/24h pour une écoute et un soutien face à une situation difficile à gérer.

NB : « Un Chez Soi d'Abord », 112 rue du Faubourg Banner, 45 000 Orléans

Vendôme : le projet de site unique devient réalité



L'ARS Centre-Val de Loire a lancé cette semaine une campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone à destination du grand public. Cette campagne, qui court jusqu'à début février, est diffusée via des sites web très consultés du quotidien et le réseau Instagram. Les messages concernent les bons gestes à respecter pour limiter le risque d'intoxications au monoxyde de carbone : aération de l'habitation 10 minutes par jour minimum, ne pas boucher les aérations, faire entretenir sa chaudière chaque année par un professionnel qualifié, ne pas utiliser des barbecues ou de braséros en intérieur. La campagne a pour slogan : « Les dangers du monoxyde de carbone, les gestes simples pour les éviter ». En région Centre-Val de Loire, 37 signalements d'intoxication au monoxyde de carbone ont été recensés en 2023, impliquant 84 personnes dont 67 ont été hospitalisées. ([lien vers le bilan 2023](#)).

**Un centre de santé à l'EHPAD
La Bonne Eure de Bracieux**



Le **13 décembre** dernier, tous les acteurs du site unique de santé de Vendôme se sont réunis pour annoncer le lancement concret de ce projet engagé depuis cinq ans. L'ARS Centre-Val de Loire, le Centre Hospitalier de Vendôme, la clinique Saint-Cœur, le centre de réadaptation fonctionnelle de l'Hospital et de Montoire ainsi que la préfecture et des élus locaux se sont exprimés d'une même voix lors d'une conférence de presse afin de souligner l'importance de ce projet pour améliorer l'attractivité du territoire et la qualité des soins. Une première étape essentielle avait récemment eu lieu avec l'acquisition, le 15 novembre, d'un terrain de 22 hectares par l'hôpital qui louera des parcelles aux autres acteurs. Les présidents de CME des trois établissements souhaitent construire un site adapté aux besoins de santé des 50 prochaines années, qui mettrait en avant davantage de soins en ambulatoire et d'hospitalisations de jour et verrait la capacité en lits de l'hôpital passer de 190 à 168 lits (dont dix chambres pourraient être dédoublées en cas de crise sanitaire). Plutôt que trois voies d'accès pour aller en établissement SMR, il n'en existera plus qu'une. « La date annoncée pour la livraison de ce site unique est fin 2029, ce qui peut sembler ambitieux, mais les principales difficultés étant levées, le réel travail peut commencer », commente le Dr Philippe Brun, président de la CME du CH de Vendôme. Le site unique devrait par ailleurs accueillir un centre de dialyse, d'un laboratoire privé de biologie médicale et d'un pôle de radiologie. Le coût de la construction des équipements dédiés aux activités de santé est estimé entre 110 et 120 millions d'euros. Après l'annonce récente du



Le **12 décembre** un centre de santé vient d'ouvrir installé à l'EHPAD La Bonne Eure de Bracieux (Loir-et-Cher) et a été inauguré la semaine dernière. Ce centre est une antenne secondaire du Centre de santé de Sologne à Lamotte-Beuvron, porté par LNA Santé. « Ouvert à tous publics, le centre de santé de Bracieux a une orientation gériatrique, le public cible étant le patient de plus de 75 ans en ALD et sans médecin traitant », explique Frédéric Biraud, Référent ambulatoire à Délégation départementale de l'ARS en Loir-et-Cher. Trois médecins coordonnateurs en EHPAD, aidés par une infirmière en pratique avancée, vont assurer l'ouverture de ce centre une vingtaine d'heures par semaine. « Notre ambition n'est pas de nous substituer aux médecins libéraux mais de boucher les trous de la raquette, a confié Pierre Gouabault, directeur de l'EHPAD, à La Nouvelle République. Nous avons tout à prouver et tout à mettre en œuvre. »

L'ARS solidaire de Mayotte



A la suite du cyclone dévastateur à Mayotte, une équipe de renforts a été constituée grâce à la réserve sanitaire pour aller prêter main

redressement judiciaire de la clinique Saint-Cœur, l'ARS Centre-Val de Loire a réaffirmé que quel que soit l'avenir de l'établissement, elle sera aux côtés des équipes pour les accompagner et les soutenir dans cette période d'incertitude.

forte sur place. L'occasion de rappeler que les volontaires pour participer à ce type d'opération, peuvent se faire connaître sur le site de la Réserve sanitaire ([Santé publique France](#)). L'ARS Centre-Val de Loire participe à l'élan de solidarité, l'un de ses collaborateurs s'étant porté volontaire pour rejoindre l'île dans les prochains jours.

EN PRATIQUE

Du nouveau sur le recours à l'hébergement temporaire

L'ARS Centre-Val de Loire souhaite poursuivre et assouplit le déploiement du dispositif d'hébergement temporaire en EHPAD pour personnes âgées en sortie d'hospitalisation (chambres relais), qui s'appliquait jusqu'alors uniquement sur des places d'hébergement temporaire dédiées. Depuis le 16 novembre 2024 et jusqu'au 31 mars 2026, l'ARS permet la mobilisation, sans autorisation spécifique et sur conventionnement, de manière expérimentale des places d'hébergement temporaire en fonction de leur disponibilité et/ou des places d'hébergement permanent non occupées sans liste d'attente ou admission programmée. Ce dispositif consiste à proposer un hébergement temporaire aux personnes âgées d'une durée maximale de 30 jours, avant la réintégration de leur domicile dans un cadre sécurisé ou leur orientation vers une nouvelle structure d'accueil. Il s'applique uniquement aux personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie, qui soit :

- sortent des urgences ou d'hospitalisation et ne relèvent plus de soins médicaux,
- ou sortent de soins médicaux et de réadaptation,
- ou en cas de défaillance soudaine de l'aidant.

Le recours à ce dispositif n'est pas prévu pour les sorties d'hospitalisation à domicile (HAD) ou quelque autre motif que ce soit (répit, domicile insalubre, en attente d'un hébergement temporaire classique ou en attente d'une place d'hébergement permanent en EHPAD notamment).

La participation financière de l'ARS est de 58 euros par place et par jour avec un reste à charge pour le résident de 20 euros par jour.

A ce jour dans notre région, 30 sites d'EHPAD ont adhéré à cette nouvelle modalité. 7 autres EHPAD sont prévus pour une entrée dans le dispositif début janvier 2025.

APPELS À PROJETS

Activité d'expertise en soins médicaux et réadaptation avec mention
"système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition – obésité complexe"

Santé visuelle des personnes âgées en perte d'autonomie

INCA - Appel à projets 2025 - Plan Zéro Exposition / Réduire les expositions dans les établissements accueillant des jeunes

AU PROGRAMME

Une expo-photo « Danse avec Alzheimer » à Vineuil

Le **8 janvier**, à 18h30, aura lieu le vernissage de l'exposition photographique « Danse avec Alzheimer » de Zoé Budin-Gambino et Clara Mariani, au centre social La Chrysalide, 13 rue des Ecoles, à Vineuil (Loir-et-Cher). L'exposition, organisée par le CIAS du Blaisois en partenariat avec France Alzheimer 41, retrace l'atelier de danse mené auprès de patients souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés au sein de l'unité cognitivo-comportementale du centre hospitalier Simone Veil de Blois. [Inscription via ce lien](#) avant le 6 janvier.

L'ETP sur le trouble du spectre de l'autisme

Le **23 janvier**, de 9h à 17h, la Fraps, Promotion Santé et l'association Prévaloir organisent à l'auditorium du musée des beaux-arts d'Orléans une journée d'éducation thérapeutique du patient sur le trouble du spectre de l'autisme. Événement gratuit ouvert aux professionnels de santé et aux personnes avec TSA ainsi que leur famille. Le [programme](#) en détail. [Inscription via ce lien](#).

Une journée d'étude sur la mort en institution à Orléans

Le **24 janvier**, de 9h à 17h, l'association Pour une alternative funéraire dans le Loiret organise une journée consacrée à la mort en institution qui se tiendra à l'École régionale du travail social à Olivet (2032 rue du

Une journée sur les sujets âgés à Tours

Le **24 janvier**, à partir de 9h, la journée annuelle du Centre Mémoire Ressources et Recherche du Centre Val de Loire aura lieu à la Faculté de médecine de Tours, site Tonnellé. Elle aura pour thème : « Les sujets les plus âgés en consultation mémoire ». [Inscription via ce lien](#) avant le 31 décembre 2024

Un webinaire sur rythmes circadiens et obésité

Le **30 janvier**, de 12h à 13h, Obécentre organise, dans le cadre des rencontres thématiques Obésité en Centre-Val de Loire, un webinaire consacré aux rythmes circadiens et à l'obésité, assuré par le Pr David Jacobi, PUPH spécialiste en nutrition au CHU de Nantes et directeur du centre spécialisé de l'obésité Ouest Atlantique. Connexion sans inscription préalable [via ce lien](#).

Une conférence sur les perturbateurs endocriniens à Tours

Le **6 février**, de 18h30 à 20h, la ville de Tours organise, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de ville, en partenariat avec Vyv3, l'université et le CHRU de Tours, une conférence gratuite consacrée aux perturbateurs endocriniens, une menace pour notre fertilité ?

Général de Gaulle). Journée gratuite mais [inscription obligatoire via ce lien](#) sur lequel figure également le programme.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr

LE COIN RH

NOMINATION



Philippe Dolivet, élu président du CTS du Cher

Le Conseil territorial de santé (CTS) du Cher a un nouveau président. Philippe Dolivet, 60 ans, a été élu il y a trois semaines président de cette instance de démocratie en santé, qui compte une quarantaine de membres (professionnels et offreurs des services de santé, usagers, collectivités territoriales...). Il avait assuré cette fonction de président par intérim les 14 derniers mois, en tant que vice-président du CTS depuis 2022. Titulaire d'un diplôme du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) dans l'administration et la gestion

du personnel, Philippe Dolivet est un ancien cadre RH dans l'armée. Membre du Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie du Cher – Bourges depuis 2018, il s'est beaucoup investi ces six dernières années dans le champ de la santé. C'est d'ailleurs au titre de son action au CDCA 18 qu'il a intégré le CTS en tant que représentant des usagers. « Je vois mon rôle comme un animateur d'équipe, confie Philippe Dolivet à la Lettre Pro. Les Conseils territoriaux de santé doivent émettre des avis, réaliser des diagnostics mais au-delà de leurs missions, les CTS doivent veiller à la cohérence des politiques de santé. » Le département du Cher compte beaucoup d'acteurs qui ont, selon lui, une action intéressante pour améliorer notamment l'accès aux soins à l'instar des responsables des contrats locaux de santé, élus, présidents des communautés de communes et de l'Association des maires, mais aussi les représentants des CPTS avec lesquels il entend travailler davantage en collégialité. Il se réjouit d'ailleurs d'avoir à ses côtés Carine Peschard, directrice du DAC 18, élue vice-présidente du CTS du Cher.



Elie N'Danou, aide-soignant à l'Ehpad La Charmée (VyV3)

de Châteauroux, a fait partie de la délégation d'une trentaine de consœurs et confrères reçus mardi 26 novembre à l'Elysée. L'aide-soignant a eu l'occasion d'échanger avec les ministres démissionnaires de la Santé Geneviève Darrieussecq et des Solidarités Paul Christophe. « Il est rare que les politiques s'adressent aux personnels soignants tout en bas de l'échelle. Nous sommes, aides-soignants, rarement consultés », souligne Elie N'Danou. Après un tour de table qui a permis d'observer que les aides-soignants occupent souvent une mission supplémentaire à leur métier – Elie a longtemps été référent famille dans son Ehpad – les ministres ont adressé aux professionnels un mot d'encouragement. « Ils nous ont dit qu'ils étaient conscients de

nos difficultés et ont été à notre écoute, ils sont restés deux heures avec nous », souligne Elie N'Danou, qui a apprécié cette attention.

LA SANTÉ RECRUTE



Accès direct des aides-soignantes en 2e année d'IFSI : jusqu'au 27 décembre pour candidater

Mis en place à l'été 2023, le parcours de formation sur deux ans qui permet aux aides-soignantes expérimentées de devenir infirmières a été reconduit cette année. Et les candidats et leurs établissements employeurs peuvent encore se faire connaître auprès des instituts de formation en soins infirmiers. Ils ont jusqu'au 27 décembre pour le faire.

Vous trouverez des informations utiles sur le lien suivant :

[La formation en soins infirmiers pour les aides-soignants - Ministère de la santé et de l'accès aux soins](#)

Afin de pouvoir entrer dans ce dispositif, qui permet l'accès au métier infirmier sur un parcours de 27 mois au lieu de 36 mois, les aides-soignants doivent au préalable avoir réussi les épreuves de sélection par la voie de la formation professionnelle continue. Pour être éligibles à ce parcours, les aides-soignants doivent avoir exercé à temps plein au moins 3 ans sur les cinq dernières années, et être titulaires d'une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2.

L'ARS Centre-Val de Loire sollicite les établissements de santé pour s'engager dans ce dispositif et repérer les aides-soignants susceptibles d'entrer dans la formation en soins infirmiers. Vous trouverez les liens utiles pour les différents départements qui s'engagent dans cette démarche :

[IFSI IFAS Vierzon](#)

[IFSI / IFAS Chartres](#)

[Écoles du CHRU de Tours](#)

Chargé de mission Ségur numérique en santé à l'ARS

Conseiller médical à l'ARS

Médecin en SESSAD à Blois

Sage-femme à Pithiviers, MSP du Grand Saint Laurent

Médecin généraliste au centre de santé municipal de Saint-Pierre-des-Corps

Medecins généraliste a la MSP de Villefranche sur Cher

Directeur Pôle hébergement permanent - Fondettes

Cadre de santé formateur/trice IFSanté Chartres

Recherche médecins généralistes, spécialistes, sage-femmes et orthophonistes

S'abonner à la Lettre
Pro ARS Centre-Val
de Loire

Consulter les Lettres
Pro précédentes

Proposer un sujet,
un événement, une
offre d'emploi...



La Lettre Pro - 53 du 20 décembre 2024

Directrice de la publication : Clara de Bort

Réalisation / rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire

Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)